



**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Distr.: GENERALE

CEA-AN/CIE/XXIII/9
Mars 2008

Original: FRANÇAIS

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

Vingt troisième réunion du Comité intergouvernemental
d'experts (CIE)

Rabat (Maroc)
10-13 mars 2008

**RAPPORT DE LA XXIIIème REUNION
DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS**

I. ORGANISATION ET PARTICIPATION

1. La vingt troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN) s'est tenue à Rabat (Maroc) du 10 au 13 Mars 2008. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Yasser Mohammed Atef Abdel Kader (Egypte), le Président du Bureau sortant du CIE.

2. Sont intervenus au cours de cette cérémonie MM. Ahmed Lahlimi Alami, Haut Commissaire au Plan du Royaume du Maroc, Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et Madame Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

3. Les représentants des sept Etats membres (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie) ont participé à la réunion.

4. Etaient représentées à cette réunion, les institutions suivantes :

- Organisations et institutions spécialisées des Nations Unies :
 - Organisation internationale du travail (OIT) ;
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ;
 - Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ;
 - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
 - Organisation internationale pour les migrations (OIM).
- Communauté économique régionale :
 - Union du Maghreb Arabe (UMA).
- Organisations internationales et régionales :
 - Banque africaine de développement (BAD) ;
 - Banque européenne d'investissement ;
 - Délégation de la commission européenne ;
 - Ligue des Etats arabes ;
 - Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) ;
 - Organisation arabe pour le développement industriel et minier (OADIM) ;
 - Société islamique pour le développement du secteur privé (ICD) ;
 - Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) ;
 - Société financière internationale (SFI).
- Corps diplomatique :
 - Ambassade de Belgique ;
 - Ambassade de Brésil ;
 - Ambassade de Burkina-Faso ;
 - Ambassade du Cameroun ;

- Ambassade du Canada ;
 - Ambassade de la Côte d'Ivoire ;
 - Ambassade d'Espagne ;
 - Ambassade de Finlande ;
 - Ambassade de Gambie ;
 - Ambassade de la Guinée Equatoriale ;
 - Ambassade d'Italie ;
 - Ambassade du Japon ;
 - Ambassade du Koweït ;
 - Ambassade de Libye ;
 - Ambassade de Malte ;
 - Ambassade de Mauritanie ;
 - Ambassade du Soudan ;
 - Ambassade de Suisse ;
- Des représentants du secteur privé et des universités :
 - Institut des études africaines ;
 - Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) ;
 - Université Mohammed V ;
 - Université Hassan II ;
 - Centre de recherche, études, documentation et information sur les femmes (CREDIF) ;
 - Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social (CAFRADES) ;
 - Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD) ;
 - Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) ;
 - Nour Islamic Bank ;
 - New Business Opportunities Program ;
 - Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ;
 - Fédération des chambres d'artisanat du Maroc ;
 - Cairo & Alexandria Stock Exchanges ;
 - Confédération nationale du patronat de Mauritanie ;
 - Energy Research Institute (India) ;
 - Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM).
 - Organisation non gouvernementale :
 - Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM).

5. La liste des participants figure en annexe III de ce rapport.

II. OUVERTURE DE LA REUNION *(Point 1 de l'ordre du jour)*

6. La séance d'ouverture a débuté par le discours du Président sortant du CIE, M. Yasser Mohammed Atef Abdel Kader (Egypte) qui a tout d'abord remercié les pays membres pour la confiance accordée à son pays pour présider les travaux du Comité durant l'année écoulée ainsi que la Directrice et le personnel du Bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour améliorer continuellement le travail du Comité.

7. Il a remercié les personnalités présentes ainsi que les représentants des Organisations Régionales et Internationales et félicité le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord pour le choix pertinent porté cette année durant la XXIIIème session du CIE sur les PME qui représentent un poids important dans le tissu économique des pays de la région.

8. Il a rappelé ensuite les bonnes performances économiques des pays de la région en 2007 en dépit d'un environnement mondial défavorable caractérisé par le renchérissement des matières premières et la flambée du prix du pétrole. Il a invité les pays de la région à persévérer dans cette voie pour améliorer davantage leur croissance économique dans les années à venir afin de répondre aux défis de nos économies vis à vis du développement social (Education, Emploi, Santé etc. ...) d'une manière générale et de la réalisation des OMD de façon spécifique.

9. Avant de conclure, le Président sortant a rappelé l'importance du rôle des ressortissants Nord Africains émigrés dans les transferts de technologie et de fonds dans le financement des économies des pays d'origine et spécialement dans la création des PME et exprimé son souhait que les travaux ainsi que les travaux des sessions parallèles consacrées aux PME soient couronnés du succès escompté par l'ébauche et la mise en œuvre d'une stratégie régionale ou un plan d'action pour la mise à niveau des PME en vue de dynamiser d'avantage les échanges commerciaux pour une plus grande intégration.

10. Dans son allocution, la Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord a souhaité la bienvenue au nom de Monsieur Abdoulie Janneh, Secrétaire Général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, à tous les participants et en particulier à MM. Ahmed Lahlimi Alami, Haut Commissariat au Plan, à Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'UMA, au Président sortant du Bureau du CIE, ainsi qu'à l'ensemble des délégations officielles des Etats membres, des représentants du secteur privé et de la société civile, et représentants des organisations du Système des Nations Unies et des Organisations régionales et internationales et du Corps Diplomatique.

11. Elle a par la suite réitéré sa gratitude à SM le Roi Mohamed VI, au gouvernement et au peuple marocain pour la qualité de l'accueil réservé aux participants ainsi que la sollicitude continuelle qu'ils ne cessent de manifester à l'égard du Bureau. Elle s'est félicitée de l'excellence des relations fructueuses de partenariat et de coopération technique avec le Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc ainsi que le Secrétariat de l'Union du Maghreb Arabe avec lequel le Bureau vient de signer en janvier 2008 un Mémoire d'Entente identifiant de nombreuses actions à mener conjointement au cours de la période 2008-2009 pour renforcer d'avantage la collaboration entre les deux Institutions.

12. Elle a rappelé les bonnes performances macro économiques des économies Nord Africaines au cours de l'année 2007 tout en soulignant le fort potentiel des pays de la région à réaliser de meilleurs niveaux de croissance (supérieurs à 7%) pour garantir la durabilité des acquis et faire face à des défis sociaux et de lutte contre la pauvreté, en vue de réaliser les OMD.

13. Elle a rappelé à cet égard les impératifs du développement social auxquels doit répondre une croissance économique plus équitable permettant de mieux faire face aux inégalités sociales et à la lutte contre la pauvreté extrême, à un système d'éducation inadéquat, à la persistance du chômage des jeunes diplômés et des femmes, à la migration et à la dégradation de l'environnement.

14. Elle a aussi insisté sur la nécessité pour la région, de redoubler d'efforts pour améliorer l'environnement des affaires (tel que préconisé par l'atelier sur la mobilité des capitaux que vient d'organiser le Bureau en janvier 2008), la gouvernance économique et des entreprises en vue de plus de compétitivité pour faire face à la mondialisation de façon à satisfaire les attentes de notre tissu productif constitué essentiellement par les PME. Elle a indiqué que c'est pour répondre à ce dernier défi que le Bureau, en concertation avec ses Etats membres, a choisi le thème du rôle des PME dans le développement durable comme thème fédérateur des travaux du Bureau en 2008 et qu'il organise un atelier sur le sujet au cours du présent CIE.

15. Elle a ensuite passé en revue les principaux thèmes qui seront abordés dans la présente session du CIE, notamment :

- le Rapport sur la conjoncture économique et sociale des pays de la région en 2007 ;
- le Suivi des Agendas internationaux et régionaux de développement ;
- les Résultats de deux ateliers organisés par le Bureau cette année sur le développement durable et la mobilité des capitaux ;
- le Rapport d'activité du Bureau pour le biennal 2006-2007 ;
- le Programme de travail du prochain biennal 2008-2009 ;
- le Projet du cadre stratégique pour le programme de travail 2010-2011.

16. Avant de conclure, elle a informé l'assistance que la CEA célébrera cette année, lors des assises de la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement de la CEA à Addis Abéba, en présence d'invités de marque, son 50ème Anniversaire. Puis elle a souhaité aux participants des débats fructueux et pleins succès aux travaux de cette XXIIIème session du CIE.

17. Le Haut Commissaire au Plan du Royaume du Maroc, M. Ahmed Lahlimi Alami, s'est félicité de l'excellence des relations de partenariat entre le Bureau et le Haut Commissariat au Plan et a remercié Madame Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau pour l'avoir invité à participer aux travaux de la présente session du CIE qui consacre cette année les PME et leur réserve deux panels, juste reconnaissance de l'importance du rôle qu'ils jouent dans les économies des pays de la région.

18. Il a souligné dans son intervention le fait que cette session du CIE se tient à un moment où l'environnement international est marqué par une ouverture croissante des économies nationales sur des marchés de plus en plus mondialisés qui suscitent autant d'espoirs que d'inquiétudes pour nos économies et nous imposent par conséquent une mutation profonde et des mises à niveau de nos approches du développement et de nos modèles de gouvernance.

19. Il a affirmé le rôle crucial que doivent jouer les PME elles mêmes afin d'être plus compétitives pour accroître leurs parts de marchés aussi bien à l'échelle nationale que régionale et internationale face à une mondialisation de plus en plus envahissante.

20. Il a rappelé le poids déterminant des PME qui représentent à l'échelle africaine et sous régionale entre 96 et 98% des entreprises. Bien qu'elles ne contribuent que pour 20% environ du PIB et pour moins de 10% à l'impôt sur les sociétés, elles constituent des réserves insuffisamment exploitées de sources de richesses, de création de valeur ajoutée et d'emploi.

21. M. Ahmed Lahlimi Alami a invité les participants, dans le cadre de l'atelier sur les PME, à faire une analyse exhaustive des atouts ainsi que des faiblesses des PME des pays de la région afin de déterminer les mesures qui leur permettront de s'adapter au nouvel environnement économique en place, caractérisé par une mondialisation poussée à un moment où nos PME souffrent dans leur majorité de :

- L'insuffisance de fonds propres ;
- La désorganisation ;
- La difficulté d'accès aux financements.

22. Il a conclu son intervention en réitérant ses remerciements au Bureau pour l'organisation de ces journées de réflexion sur les PME et a rendu hommage au Secrétaire Général de l'UMA pour le travail entrepris au sein de son Institution pour une plus grande intégration économique des pays du Maghreb.

23. Le Secrétaire Général de l'UMA, M. Habib Ben Yahia a dans son intervention exprimé son plein soutien à cette session du CIE et s'est félicité du choix du thème qui traduit le rôle prépondérant des PME en tant que vecteur d'une croissance durable.

24. Il a aussi exprimé sa gratitude à Madame Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau de l'Afrique du Nord de la CEA, pour les efforts louables qu'elle ne cesse de déployer pour renforcer les relations entre le Secrétariat de l'UMA et le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord, en rappelant à cet égard la récente signature d'un Mémoire d'Entente entre les deux Institutions au mois de janvier dernier.

25. Il a informé les participants de l'intérêt manifesté par l'Union Maghrébine des Employeurs (UME) à cette réunion montrant l'importance qu'accorde l'UMA au secteur privé en tant qu'acteur incontournable dans le développement de nos pays et dans le processus d'intégration en tant qu'accélérateur de la croissance dans une économie de plus en plus mondialisée et compétitive.

26. Il a à cet égard rappelé certains événements majeurs récents qui ont eu lieu au sein des pays de l'UMA tels que la création de l'UME l'année dernière à Marrakech, regroupant les patronats des cinq pays maghrébins, et qui s'inscrit dans la logique d'optimisation des ressources pour la concrétisation du projet d'intégration économique du Maghreb, la création de l'Union des Foires Maghrébines ainsi que le démarrage prochain des activités de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE), après son assemblée constitutive prévue en 2008, qui sont d'heureuses initiatives visant au renforcement de l'intégration.

27. En soulignant que l'intégration et la croissance économiques ne peuvent se faire sans un dynamisme des PME, il a rappelé le rôle potentiel de celles-ci dans la lutte contre le chômage surtout des diplômés et des couches défavorisées de la population (jeunes et femmes) et l'amélioration des revenus et des niveaux de vie des ressortissants des pays de la région.

28. Le Secrétaire Général de l'UMA a mis l'accent sur les difficultés et les défis auxquels font face les PME, qui outre, les problèmes de mise à niveau et de la rude concurrence internationale, souffrent d'un sous financement dû le plus souvent à leurs structures ainsi qu'à leurs tailles. Il a recommandé une plus grande coopération des PME et la mise en commun des ressources afin de surmonter ces contraintes,

notamment pour celles qui ont une vocation régionale. De même, il a suggéré de mieux explorer les possibilités d'exploiter les économies d'échelles, notamment au travers de fusions-acquisitions.

29. Avant de conclure son intervention, le Secrétaire Général de l'UMA a préconisé quelques mesures possibles et recommandations à envisager qui peuvent être résumées dans les points suivants :

- entreprendre une action qui ne doit pas se limiter au volet législatif aussi essentiel soit-il, mais comporter l'appui et le suivi à la création et au développement des PME au Maghreb ;
- encourager et généraliser le développement des micro-crédits ;
- développer une culture du travail et un savoir-faire en perpétuelle construction ;
- encourager l'accompagnement des entrepreneurs des PME afin de pallier aux défaillances liées à la fragilité des entreprises, notamment en initiant au travers des partenariats Public/Privé ;

- innover pour se lancer dans des productions à forte valeur ajoutée ;
- accorder davantage d'importance au passage de la situation de sous-traitance à la co-traitance ;
- penser à créer des entreprises plus performantes en vue de contrecarrer les défis de la concurrence. L'exemple répandu en Asie par les joint-ventures et la fusion d'entreprises à vocation régionale pourrait être approfondi ;
- développer la formation continue afin de forger et perfectionner les capacités nécessaires.

30. En conclusion de son intervention, le Secrétaire Général de l'UMA a formulé ses vœux pour que les travaux de la réunion soient couronnés de succès et puissent dégager des propositions concrètes permettant d'avancer dans cette réflexion et de développer l'envie d'entreprendre ensemble aux niveaux tant Maghrébin qu'Africain et Arabe.

III. ELECTION DU BUREAU

(Point 2 de l'ordre du jour)

31. Suite à une concertation entre les chefs des délégations, le Comité a élu le Bureau suivant:

Président	:	Libye
Vice-président	:	Mauritanie
Rapporteur	:	Soudan

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DES TRAVAUX

(Point 3 de l'ordre du jour)

32. L'Ordre du jour provisoire (CEA-AN/CIE/XXIII/1) et le Programme provisoire des travaux (CEA-AN/CIE/XXIII/1/Add.2) ont été adoptés.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

V. RAPPORT SUR LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD : PERFORMANCE ECONOMIQUE ET SITUATION SOCIALE EN 2007

(Point 4 de l'ordre du jour)

33. Le rapport sur les conditions économiques et sociales 2007 signale que cette année porte, plus que les années antérieures, les marques de la mondialisation. Le Secrétariat a expliqué que les performances économiques au cours de cette année sont restées comparables à celles de 2006. Malgré un environnement mondial défavorable, le commerce a enregistré une hausse en valeur grâce notamment à la hausse des prix du pétrole.

34. Tous les pays de la région ont adopté des politiques visant l'amélioration du niveau de vie, de la compétitivité et la sauvegarde de l'environnement. Mais malgré les efforts, les secteurs sociaux qui ont connu des améliorations, certes, restent sans commune mesure avec le niveau de la croissance et du PIB.

35. Le rapport a présenté des conclusions et proposé des recommandations concernant l'exploitation des sources de croissance non encore utilisées et visant à approfondir les politiques sociales en relation avec les politiques économiques et financières.

36. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont félicité le Bureau pour la qualité du rapport sur les conditions économiques et sociales et des analyses établies ainsi que de la quantité des informations qu'il renferme sur les économies de la région et ont demandé de :

- Encourager le Bureau ainsi que les pays membres à introduire dans les prochaines éditions du rapport sur les conditions économiques et sociales des indices synthétiques pour faciliter la comparaison internationale de l'Afrique du Nord avec d'autres régions et regroupements économiques à travers ou en dehors du Continent ;
- Nuancer et approfondir l'analyse des performances économiques des pays exportateurs de pétrole afin de mieux tenir compte du poids du secteur des hydrocarbures dans la structure du PIB et relativiser les effets de la hausse nominale du prix des hydrocarbures, au regard notamment de la forte dépréciation du dollar US comme principale pétro monnaie et de la forte pression des taxes frappant les produits pétroliers dans les pays consommateurs ;
- Faire une évaluation et une analyse plus nuancée de l'activité économique d'une manière générale et du chômage d'une manière spéciale, tenant compte de la différence dans la définition des concepts et normes utilisés dans les pays de la région et œuvrer, dans la mesure du possible, pour l'harmonisation de ces concepts ;
- Mettre l'accent sur la nécessité de diversifier les économies pour ne pas subir les effets néfastes de la mondialisation et des menaces sous jacentes à la volatilité de la croissance, toujours tirée par des facteurs exogènes tels que les conditions climatiques et les prix internationaux des matières premières et du

pétrole et de favoriser dans la mesure du possible la création de PME à forte intensité de main d'œuvre ;

- Développer l'analyse de l'évolution des taux de change en y introduisant des comparaisons par rapport aux taux de change réels appliqués dans les pays de la région.

37. A l'issue des discussions, le Secrétariat a remercié les participants pour les observations et remarques enrichissantes qu'ils ont faites et qui seront prises en compte et reflétées dans les prochaines éditions du rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord. Il a sollicité les participants à lui communiquer toutes les statistiques et informations dont ils disposent en vue d'actualiser les données du rapport.

VI. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Point 5 de l'ordre du jour)

38. Un atelier sur «les PME acteurs du développement durable» s'est tenu dans le cadre des travaux de la XXIIIème session du CIE. Il a été organisé de la manière suivante :

Une session plénière qui a présenté :

- Une note introductive sur le sujet et les objectifs de l'atelier (CEA-AN/CIE/XXIII/3) ;
- Des exposés sur l'accès aux marchés étrangers (asiatique, européen et nord américain) ;
- Un exposé sur les PME et l'intégration régionale avec un accent particulier sur le rôle de l'Union Maghrébine des Employeurs (UME) ;
- Un exposé sur le rôle des jeunes entrepreneurs ;
- Un projet de Termes de Référence pour une étude sur les PME, que compte mener le Bureau.

Deux sessions parallèles sur :

- Les opportunités et créneaux pour le développement des PME ;
- Les démarches pour des PME plus performantes.

Une session plénière de restitution des résultats de l'atelier et synthèse des recommandations.

39. Après avoir pris note des travaux de l'atelier, le comité a fait des commentaires et a approuvé les recommandations après amendement.

40. En ce qui concerne le projet de termes de référence de l'étude, le Comité a indiqué que la valeur ajoutée de ce travail était de traiter des aspects pointus qui ne l'ont pas été par ailleurs et de mettre l'accent sur les grands problèmes que rencontrent les PME de la région.

41. Par ailleurs, les participants ont été informés des conclusions et recommandations de la Conférence Internationale sur «la Science et l'Afrique» organisée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en collaboration

avec l'Union Africaine (UA), le Centre Canadien des ressources en cyberpolitiques, l'Agence Suisse pour la Coopération et le Développement, l'UNESCO ainsi que Global Knowledge Partnership (GKP) qui est un réseau mondial spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information. La Conférence s'est tenue du 3 au 7 mars 2008 à Addis Abéba (Ethiopie).

42. Lors des débats, les participants ont relevé la pertinence des conclusions et recommandations de la Conférence, dont certaines concernent plus particulièrement la réflexion sur les PME :

- Etablir des interrelations entre industries, science et technologie ;
- Etablir les priorités dans l'innovation comme composante intégrale d'une stratégie visant à améliorer la compétitivité des produits africains ;
- Développer les capacités de l'Afrique en R&D à travers une collaboration Nord-Sud et Sud-Sud renforcée avec différents partenaires, y compris l'Union Européenne, la Corée et l'Inde.

VII. L'AFRIQUE DU NORD ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX POUR LE DEVELOPPEMENT, LES OMD ET LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD *(Point 6 de l'ordre du jour)*

43. Dans sa présentation de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a passé en revue les principaux agendas régionaux et internationaux (CEA-AN/CIE/XXIII/4) ayant une pertinence particulière pour l'Afrique du Nord, notamment en ce qui concerne:

- les accords commerciaux multilatéraux et les négociations de l'OMC ;
- l'environnement et le développement durable ;
- la société de l'information et le suivi de la phase 2 du SMSI, Tunis, 2005 ;
- le financement du développement dans le cadre du consensus de Monterrey ;
- les OMD et le développement humain ;
- la gouvernance et le Mécanisme Africain de Revue par les Pairs ;
- les nouvelles perspectives en Méditerranée ;
- l'intégration régionale et la coopération économique en Afrique du Nord.

44. Lors de la présentation du document intitulé « Appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) », la représentante de la CEA a mentionné des dates importantes, telles que 2001 qui marque le lancement du NEPAD, 2002 comme l'année de son adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui a demandé à la CEA de coordonner l'appui des Nations Unies au NEPAD aux niveaux régional, sous régional et national; la mise en place du mécanisme de consultation régionale pour la coordination des activités des agences et organisations des Nations Unies relatives au NEPAD et le mandat donné à la CEA de coordonner le mécanisme, et la création des groupes thématiques sur la base des priorités du NEPAD. 2003 a été l'année de la déclaration de Maputo pour l'intégration du NEPAD dans les structures et activités de l'Union Africaine. En 2006, le cadre pour le renforcement des capacités de l'UA sur 10 ans a été signé.

45. La représentante de la CEA a passé en revue les neuf clusters qui constituent les domaines d'appui du système des Nations Unies au NEPAD et a donné quelques précisions sur les interventions spécifiques à la CEA telles que:

- Le soutien institutionnel à l'UA, les CERs et le Secrétariat du NEPAD ;
- L'appui à des initiatives telles que le programme global pour le développement de l'agriculture en Afrique, le plan d'action pour le développement de l'infrastructure, les TICs, le développement des ressources en eau, le commerce et l'intégration régionale et les questions de genre ;
- Les activités clefs entreprises par la division de la CEA sur le NEPAD et l'intégration régionale ;
- L'appui attendu de la part des bureaux sous régionaux ; et
- L'appui au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

46. Elle a également présenté les décisions découlant des 7ème et 8ème réunions de consultations régionales et a souligné l'importance de mettre en place un mécanisme de coordination au niveau sous-régional, tout en soulignant les défis potentiels et des recommandations pour surmonter ces défis. Elle a mentionné un certain nombre de résultats enregistrés grâce à l'appui donné par le système des Nations Unies à l'Union Africaine et le NEPAD, particulièrement :

- le renforcement de la coordination de l'appui fourni par l'ONU à l'UA et au NEPAD, y compris le repositionnement du Secrétariat de la réunion de consultation régionale à la CEA, autour d'un coordonnateur stratégique ;
- le fait que la Commission de l'UA, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales participent de plus en plus à la réunion de consultation régionale et aux réunions et activités des groupes thématiques ;
- le montant considérable des engagements constants de ressources matérielles et financières à l'appui de l'UA et du NEPAD ;
- l'appui au processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

47. En conclusion, elle a fait part des enseignements tirés et de la voie à suivre en mettant l'accent sur la septième réunion de consultations régionales, qui a suscité une dynamique importante en faveur d'un appui de l'ONU au NEPAD, y compris le renforcement des partenariats avec les organisations africaines régionales et sous-régionales. Cette dynamique a été renforcée lors de la huitième réunion de consultation régionale, dont les résultats ont jeté les bases de la voie à suivre et qui a préconisé les mesures suivantes :

- continuer de renforcer la communication avec la Commission de l'Union Africaine, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales pour établir un lien véritable entre les organismes et organisations de l'ONU et ces organes régionaux et sous-régionaux ;
- continuer de renforcer la confiance entre les organismes de l'ONU et la Commission de l'Union Africaine, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales et entre les organismes des Nations Unies ;
- donner une priorité à la mise en œuvre du Programme décennal de renforcement des capacités de l'UA ainsi qu'aux plans stratégiques de l'Union Africaine, le Secrétariat du NEPAD et des CERs.

48. Au cours des débats, les participants ont noté la rareté de l'information disponible sur les réalisations pratiques du NEPAD en Afrique du Nord. Le Secrétariat a rappelé quelques réalisations du NEPAD, comme par exemple :

- la préparation des pays africains dans le cadre de UN Water Africa, qui a permis d'avoir une position claire et commune de ces pays au niveau des discussions internationales;
- souligner les progrès du processus d'évaluation par les pairs, notant qu'au niveau de l'Afrique du Nord l'Algérie a bien avancé dans le processus.

49. Tout en se félicitant que la période transitoire a été favorable à la Tunisie du point de vue de la couverture commerciale (exportations / importations), il a été rappelé que l'entrée en vigueur de la zone de libre échange avec l'Union Européenne pouvait avoir un impact non négligeable sur les recettes fiscales.

50. Les participants ont estimé qu'avant de s'engager dans un processus d'Union pour la Méditerranée, il était important de tirer toutes les leçons de la mise en œuvre du processus de Barcelone.

51. Afin de mieux tenir compte de la dimension régionale, les participants ont recommandé une plus grande concertation entre la CEA et les autres agences du système des Nations Unies dans les pays de la région. Ils ont aussi recommandé la mise en place d'un mécanisme d'information des pays membres sur le NEPAD et les composantes de ses programmes liés à l'environnement, à la société du savoir ainsi que la prise en charge de la formation en matière des technologies de l'information et de la communication.

VIII. LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE DU NORD

(Point 7 de l'ordre du jour)

52. Le Secrétariat a fait une présentation sur les interactions entre les composantes économique, sociale et environnementale du développement durable en Afrique du Nord (CEA-AN/PUB/08/1) mettant en évidence les multiples facettes du développement durable, en en faisant ressortir :

- les indicateurs (croissance économique; agriculture et développement durable; adaptation au changement climatique, gestion de l'eau et de la biodiversité et lutte contre la désertification, maîtrise de l'énergie et gestion des ressources naturelles et réalisation des objectifs du millénaire) ;
- les acteurs (pouvoirs publics; secteur privé; chercheurs; société civile dans toutes ses composantes, en particulier les jeunes et les femmes, et la communauté internationale et les organisations régionale) ;
- les facilitateurs (éducation et formation; infrastructures, partenariats public-privé, coopération et solidarité internationale et gestion et partage des connaissances).

53. La présentation a relevé le rôle positif des migrants dans le développement et a demandé à ce que la communauté internationale se préoccupe, de concert avec les pays, de la situation des populations déplacées en raison des effets néfastes des changements climatiques. Elle a permis d'illustrer que l'écologie n'a pas que des coûts et que des cas de bonne pratique en Afrique du Nord peuvent être généralisés pour que la croissance économique dans la région puisse se réaliser de façon durable et équitable profitant à toutes les composantes de la société par la création d'emplois et de richesses sans compromettre ni les équilibres écologiques de la région ni les intérêts des générations futures.

54. La présentation a énuméré les activités de la CEA en matière de développement durable mettant l'accent sur:

- l'initiative ClimDev de mise en place de système d'information permettant d'accompagner le développement durable du Continent ;
- le projet de création en collaboration avec M. Pachauri, le lauréat pour 2007 du Prix Nobel de la Paix (GIEC), d'un centre Africain dédié aux politiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- la participation active du Bureau à la conférence internationale sur la solidarité internationale et les changements climatiques organisée à Tunis en 2007, par le Ministère tunisien de l'Environnement ;
- la participation du Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Biodiversité à la réunion d'experts sur le développement durable organisée par le Bureau en Novembre 2007 comme première concrétisation du mémorandum d'entente signé entre le Secrétariat de la Convention sur la Biodiversité et les commissions régionales des Nations Unies ; et
- la participation de la CEA aux préparatifs, aux travaux et au suivi du Sommet de Bali.

55. Une publication du Bureau sur le sujet a été présentée aux experts. Elle recommande la mise en place de mécanismes de recherche et d'encouragement à la créativité par l'éducation et la formation s'appuyant sur des outils de financement novateurs permettant à l'ensemble des acteurs du développement (en particulier les agriculteurs, les petites et moyennes entreprises, les jeunes et les femmes) d'adopter des technologies facilitant l'adaptation aux bouleversements aussi bien économiques qu'environnementaux que connaît le monde et de s'engager de manière résolue et durable dans le développement. Après avoir relevé la nécessité d'inscrire ces efforts dans une logique de coopération régionale visant à travailler en commun pour rationaliser les ressources et échanger les expériences, la présentation a mis en évidence la nécessité d'inscrire les stratégies de développement de manière encore plus explicite dans une logique de durabilité à travers une plus grande coordination entre les politiques économiques, environnementales et sociales qui doivent toutes placer l'objectif du développement humain au centre de leurs préoccupations.

56. Les participants ont tenu à souligner que la gestion et le partage des connaissances constituent aujourd'hui des indicateurs essentiels du développement durable.

57. Ils ont noté que les transitions démographiques que connaît la région appellent à la mise en œuvre rapide de politiques de développement durable qui répondent notamment aux nouvelles exigences de la nucléarisation de la cellule familiale et du vieillissement de la population.

58. Ils ont en outre considéré que l'utilisation des énergies renouvelables devait jouer un rôle encore plus important que par le passé dans la poursuite du développement durable de la région. Le Secrétariat a informé le Comité que le Bureau préparait des activités dans ce domaine qui visent à pérenniser l'utilisation des énergies renouvelable des mécanismes de financement innovants.

IX. LA MOBILITE DES CAPITAUX EN AFRIQUE DU NORD

(Point 8 de l'ordre du jour)

59. Dans sa présentation (CEA-AN/CIE/XXIII/5), le Secrétariat a indiqué que la région connaît un faible montant des flux de capitaux intra-régionaux, bien qu'en croissance marquée. Ces flux ne sont pas d'un niveau à même d'influencer l'activité économique nord africaine. Les flux observés connaissent des concentrations par pays et par type de flux. Par pays l'Egypte concentre les entrées de capitaux, pendant que le Maroc en concentre les sorties. Ces flux sont surtout des flux d'IDE pour $\frac{3}{4}$ ne laissant que près d'un quart pour les investissements en portefeuille.

60. L'environnement de l'investissement est marqué par des faiblesses, des différences entre pays et par la maintenance de contrôle et de blocage aux flux des capitaux. Les systèmes bancaires et les marchés financiers ne sont pas aux mêmes niveaux de réformes. La région est marquée par la prédominance de l'intermédiation bancaire et de la bourse d'Egypte, ce qui lui confère dans les faits un caractère de bourse régionale.

61. L'existence de risques de crises financières malgré les avantages reconnus du développement de la mobilité du capital nécessite de prendre des mesures préventives pour en limiter les aspects négatifs.

62. Le Comité a remercié le Bureau pour cette présentation. La discussion a soulevé un certain nombre de questions sur les causes de la faiblesse des flux intra régionaux et les moyens de les développer.

63. Le Comité a ainsi souligné que ces causes sont généralement les mêmes pour les flux globaux que pour les flux intra régionaux. Parmi celles-ci ont été mentionnées les différences entre niveaux de croissance ainsi que les réticences au guichet unique.

64. Le Comité a proposé d'enrichir les recommandations annoncées par des approfondissements, afin de promouvoir les flux entre les pays de la région. Les participants ont insisté sur le fait que la levée des contraintes à la mobilité des capitaux était liée à la volonté des pays et à leurs priorités de développement économique.

65. Les participants ont proposé des axes d'analyse à approfondir tels que la rentabilité des investissements qui est un facteur important d'attrait et l'éventualité d'une bourse de valeurs régionale ainsi que celle d'un code régional d'investissement.

66. Le représentant de l'UMA a rappelé au Comité les actions entreprises par l'UMA en faveur de l'avancement de l'intégration financière entre les pays du Maghreb.

X. BILAN DE L'ACTIVITE DU BUREAU EN 2006-2007

(Point 9 de l'ordre du jour)

67. Les activités du Bureau pour la période 2006-2007 ont été présentées par le Secrétariat qui a passé en revue ses travaux notamment les réunions, ateliers, séminaires, réunions ad hoc d'experts, publications et événements spéciaux (CEA-AN/CIE/XXIII/6).

68. Il a été noté que les principales activités menées par le Bureau ont été inscrites sous le thème du commerce en 2006 et les infrastructures en 2007. Ces activités ont été axées sur l'échange d'expériences, l'analyse des politiques et le renforcement des capacités. Elles ont été menées en étroite collaboration avec les Etats membres, les CER, les organisations régionales et le système des Nations Unies. Les réalisations comprennent des publications, réunions, séminaires, services consultatifs et événements spéciaux.

69. Le Secrétariat a mis en relief les principaux domaines où le Bureau est intervenu à savoir : l'analyse économique de la conjoncture, l'intégration régionale, l'eau et le développement durable, le genre, la gouvernance, le commerce, les infrastructures, la migration et les TIC. De plus, il a informé le Comité des résultats et recommandations du Forum pour le développement en Afrique du Nord sur le commerce, organisé en février 2007, pour clôturer les activités 2006, sur le commerce.

70. Le Secrétariat a également souligné le renforcement de la coopération avec les partenaires du Bureau et en particulier avec l'Union du Maghreb Arabe (UMA) avec laquelle il a signé un Mémoire d'entente et a réalisé un certain nombre de consultations.

71. Les participants ont pris note du rapport et ont félicité le Secrétariat pour la qualité et la pertinence des activités entreprises et des efforts fournis pour répondre aux besoins des Etats membres et des Communautés Economiques et Régionales et travailler en concertation avec eux.

72. Ils ont recommandé la transmission du rapport d'activités à la Conférence des ministres de la CEA pour approbation finale.

XI. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

(Point 10 de l'ordre du jour)

73. Le Secrétariat a présenté le programme de travail du Bureau pour l'exercice biennal 2008-2009 (CEA-AN/CIE/XXIII/7). Après avoir brièvement rappelé l'exercice de repositionnement de la CEA achevé en août 2006, le Secrétariat a donné un aperçu des nouvelles orientations stratégiques des Bureaux régionaux essentiellement tournées vers un meilleur recentrage de leurs mandats et missions ainsi qu'une amélioration de leurs produits et services. Ce renforcement du rôle des Bureaux régionaux passera notamment par un rôle plus accru des BSR qui devront créer des mécanismes de coordination sous-régionale afin d'amener d'autres organismes des Nations Unies à appuyer le NEPAD au niveau sous-régional.

74. Le Secrétariat a par la suite mis en exergue les deux principaux axes d'actions de la CEA sous-tendant l'élaboration du programme de travail du Bureau, en l'occurrence :

- (i) La promotion de l'intégration régionale ;
- (ii) Les domaines des défis du développement confrontant les pays d'Afrique du Nord.

75. C'est dans ce contexte que le Secrétariat a présenté le détail des différentes activités que le Bureau pour l'Afrique du Nord va entreprendre au cours de l'année 2008, tout en mettant en exergue les deux thèmes fédérateurs pour le biennium, notamment les PME/PMI pour l'année 2008, et l'adaptation de l'éducation et de la formation aux besoins de l'emploi pour l'année 2009.

76. Un accent particulier a été mis sur l'assistance aux Communautés Economique Régionales, en particulier l'UMA avec laquelle le Bureau a signé un Mémorandum d'entente le 14 janvier 2008. Le Secrétariat a également passé en revue les principales activités que le bureau entreprendra dans un certains nombre de domaines thématiques, par le biais d'études, de séminaires, ateliers, réunions d'experts, gestion de la connaissance et mise en œuvre de projets opérationnels.

77. Le Comité a pris note du détail du programme pour l'année 2008 et des lignes générales pour le programme de l'année 2009. Au cours du débat, le Comité a demandé plus de détails sur la gestion de la connaissance et sur les projets opérationnels auxquels le Secrétariat a apporté des éclaircissements.

XII. CADRE STRATEGIQUE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR

LA PERIODE 2010-2011

(Point 11 de l'ordre du jour)

78. Le projet de cadre stratégique pour le programme de travail pour la période 2010-2011 (CEA-AN/CIE/XXIII/8) de la CEA concernant les activités du Bureau a été présenté au Comité pour discussion et approbation.

79. Après avoir demandé des éclaircissements sur les trois objectifs auxquels le Secrétariat a apporté les éléments d'explication nécessaires, les participants ont recommandé:

- de coordonner l'appui apporté aux CER avec les divisions de la CEA qui sont points focaux pour la CEN-SAD et le COMESA ;
- de transmettre le projet de cadre stratégique à la Conférence des ministres de la CEA pour approbation finale.

XIII. DATE ET LIEU DE LA XXIV^{ème} REUNION DU CIE

(Point 12 de l'ordre du jour)

80. Il a été convenu que la 24^{ème} réunion du CIE se tiendrait fin février ou début mars 2009 pour qu'elle précède la prochaine Conférence des Ministres. Elle se tiendra à Rabat à moins qu'un autre Etat membre n'informe le Secrétariat de son souhait de l'abriter.

XIV. QUESTIONS DIVERSES (Point 13 de l'ordre du jour)

81. Le Secrétariat a rappelé aux participants la tenue de la conférence des ministres de la CEA dont les travaux débiteront par la réunion du comité d'experts à Addis Abéba. A cet égard, il a vivement encouragé les Etats membres à confirmer leur participation et informer la CEA dans les meilleurs délais de la composition de leur délégation officielle.

XV. ADOPTION DU RAPPORT *(Point 14 de l'ordre du jour)*

82. Suite à la présentation du projet de rapport, le CIE a apporté quelques amendements et a adopté le rapport par acclamation.

83. A l'issue de leurs travaux, les participants à la XXIIIème réunion du CIE ont exprimé leur vive appréciation pour la qualité du travail accompli par le personnel du Bureau et leur satisfaction quant au succès de la réunion.

XVI. CLÔTURE DE LA XXIIIème REUNION DU CIE

(Point 15 de l'ordre du jour)

84. La XXIIIème Réunion du CIE a adressé une Motion de Remerciement à sa Majesté le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc et aux autorités du Gouvernement marocain (Le texte de la Motion est en annexe).

85. Le président du bureau du CIE a remercié le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord et plus particulièrement sa Directrice, Mme Bounemra Ben Soltane, pour le soutien qui lui a été apporté tout au long de ce CIE et s'est dit persuadé de l'excellence de la collaboration qui sera développée tout au long de l'année.

86. Dans son mot de clôture, la Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord a rappelé les nombreux sujets abordés lors de cette XXIIIème réunion du CIE, les principaux résultats et les recommandations qui seront transmises à la conférence des ministres de la CEA. Elle a également rappelé qu'en cette année de célébration de son cinquantenaire, la CEA réitérait son engagement au service de ses Etats membres.

87. Enfin, elle a remercié les Etats membre, le Bureau du CIE, les différentes institutions, les conférenciers, le personnel du bureau Afrique du Nord de la CEA, les interprètes ainsi que les hôtes et les personnes en charge de la logistique.

ANNEXE I.

RECOMMANDATIONS DE LA XXIIIème REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS

A l'issue des délibérations de la XXIIIème réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord, les membres du CIE ont fait les recommandations suivantes et ont demandé au Bureau de les transmettre à la Conférence des Ministres :

I. Aux Etats membres

Performances économiques et sociales

1. Fournir au Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord les éléments nécessaires à la mise en place d'indices synthétiques pour faciliter la comparaison internationale des performances de l'Afrique du Nord avec d'autres régions et groupements économiques à travers ou en dehors du Continent ;
2. Harmoniser les concepts et définitions utilisés dans l'évaluation de l'emploi et du chômage ;
3. Pour les pays producteurs d'hydrocarbures, fournir au Bureau les éléments d'informations nécessaires à une analyse plus approfondie de l'impact de l'évolution des cours des hydrocarbures sur leurs performances économiques et sociales ;
4. Continuer à diversifier les économies nationales pour ne pas subir les effets néfastes de la mondialisation et de la vulnérabilité aux facteurs exogènes (conditions climatiques, prix mondiaux, etc.) ;
5. Renforcer davantage la coopération économique et sociale entre les pays d'Afrique du nord, en vue d'une intégration plus rapide et tangible dans la région et en particulier entre ceux de l'UMA.

Petites et moyennes entreprises

6. Reconnaître d'avantage le rôle de la PME dans le développement économique et social et transmettre aux concernés (notamment départements ministériels, représentants du secteur privé, associations professionnelles, universités, etc.) les recommandations de l'atelier sur « les PME acteurs du développement durable » organisé à Rabat du 10 au 13 mars 2008.

Agendas

7. Poursuivre les efforts déjà entrepris afin de mettre en œuvre les recommandations des agendas internationaux et régionaux et accélérer la réalisation des OMD ;
8. S'impliquer davantage dans la mise en œuvre de projets structurants régionaux dans le cadre du NEPAD, en collaboration avec les Communautés Economiques Régionales.

Développement Durable

9. Transmettre aux départements concernés les recommandations de l'atelier sur 'le développement durable en Afrique du Nord' organisé à Tunis du 18 au 21 novembre 2007 ;
10. Encourager les universités et centres de recherche – au sein d'un pays et entre les pays de la région - à davantage de synergie afin de disposer de moyens communs (humains et financiers) nécessaires aux recherches sur ce thème ;

Mobilité des Capitaux

11. Transmettre aux départements concernés les recommandations de l'atelier sur 'la mobilité des capitaux' organisé à Casablanca du 17 au 19 janvier 2008 ;
12. Se concerter sur l'éventualité de la création d'une bourse de valeurs régionale ainsi que la mise en place d'un code régional d'investissement.

II. Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

1. Mettre en place des indices synthétiques pour faciliter la comparaison internationale des performances de l'Afrique du Nord avec d'autres régions et groupements économiques à travers ou en dehors du Continent ;
2. Nuancer et approfondir l'analyse des performances économiques des pays exportateurs de pétrole afin de mieux tenir compte du poids du secteur des hydrocarbures dans la structure du PIB et relativiser les effets de la hausse nominale du prix des hydrocarbures, au regard notamment de la forte dépréciation du dollar US comme principale pétro monnaie et de la forte pression des taxes frappant les produits pétroliers dans les pays consommateurs ;
3. Faire une évaluation et une analyse plus nuancée de l'activité économique de manière générale et de l'emploi de manière spécifique, tenant compte des différences dans la définition des concepts et normes utilisés dans les pays de la région et œuvrer, dans la mesure du possible, pour l'harmonisation de ces concepts;
4. Œuvrer à la mise en œuvre des recommandations de l'atelier sur 'les PME acteurs du développement durable' tenue à Rabat du 10 au 13 mars 2008 en partenariat avec toutes les parties prenantes ;

5. Mettre en place un mécanisme d'information des pays membres sur le NEPAD et ses différents programmes (notamment ceux liés à l'environnement et à la société du savoir) ;
6. Approfondir l'analyse sur des sujets comme la rentabilité des investissements et l'attractivité des capitaux, sur l'éventualité d'une bourse de valeurs régionale ainsi que sur celle d'un code régional d'investissement ;
7. Transmettre à la Conférence des Ministres de la CEA le rapport d'activité du Bureau pour la période 2006 2007, le projet de Cadre Stratégique 2010-2011 et le rapport du CIE pour approbation finale.

ANNEXE II.

ORDRE DU JOUR

- Point 1 : Séance d'ouverture
- Point 2 : Election du Bureau
- Point 3 : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
- Point 4 : Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord: Analyse de la conjoncture en 2007
- Point 5 : Les Petites et Moyennes Entreprises acteurs du développement durable
- Point 6 : Rapport sur l'Afrique du nord et les agendas internationaux et régionaux pour le développement, les OMD et la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique du nord
- Point 7 : Présentation sur le Développement durable
- Point 8 : Présentation sur la Mobilité des capitaux
- Point 9 : Bilan des activités du Bureau en 2006-2007
- Point 10 : Programme de travail pour 2008-2009
- Point 11 : Cadre stratégique pour le programme de travail pour la période 2010-2011
- Point 12 : Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
- Point 13 : Questions diverses
- Point 14 : Examen et adoption du rapport du Comité
- Point 15 : Clôture de la réunion.

ANNEXE III.

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

ALGERIE/ALGERIA

1. M. Mohamed Chérif Benerbaiha
Directeur d'études chargé des relations extérieures et coopération
Services du Chef du gouvernement / Délégué à la planification
Alger (Algérie)
Tél : +213 21 48 04 78 / 48 39 45 - Fax : 213 21 48 09 59 /48 49 88
Email : mcherifben@yahoo.fr
2. M. El Hadj Belharizi
Ministre plénipotentiaire
Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire
Rabat (Maroc)
Tél. :+212 37 76 69 68 /+212 37 66 15 74 - Fax : +212 37 76 22 37
3. M. Mohand Ait Ouazzou
Chef d'études, Services du Chef du gouvernement
Délégué planification
Alger (Algérie)
Tél: + 213 21 60 47 59 / 21 60 46 59 – Fax:+213 21 48 09 59/+213 21 48 49 88
E-mail: r-aitouazzou@hotmail.com
4. Mme Samia Hamdani
Secrétaire diplomatique
Ambassade d'Algérie
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 54 74 – E-mail : samiahka@yahoo.fr
5. M. Kamel Kara
Conseiller diplomatique, Direction générale Afrique
Ministère des affaires étrangères
Alger (Algérie)
Tél. : +213 793 099 101 – E-mail : kamelkara@hotmail.fr
6. M. Abdelkader Eddoud
Responsable du Campus numérique francophone d'Alger
Administrateur système et réseaux, Village universitaire USTHB
Alger (Algérie)
Tél. : +213 661 41 60 87/+213 17 02 22 01 /02– Fax : 213 17 02 22
Email : abdelkader.eddoud@auf.org
7. Mlle. Samia Gharbi
Maître assistante et adjointe chef de département
Département des sciences commerciales - Université Mentouri
Constantine (Algérie)
Tél. :+213 31 818700 / +213 771 78 28 04- Fax : +213 31 81 87 11 / 87 00
Email: salami_75@hotmail.com

EGYPT/EGYPTE

8. Mr. Yasser Mohammed Atef Abdel Kader
Deputy Assistant Minister of Foreign Affairs
International Economic Relations - Ministry of Foreign Affairs
Cairo, Egypt
Tel: + 202 257 47 407 - Fax: +202 257 91 795
E-mail: yasseratef@hotmail.com

9. Ms. Azza El Mahdy
Audriana Flowers
Cairo, Egypt
Tel: +202 2 890 01 70 – +201 85 00 170 - +201 01 960 086
Fax: +202 2 393 73 42 /202 2 201 85 00 169
Email: azzaelmahdy@yahoo.com

10. Mr. Mohamed Abdelaziz Youssef
Manager, SME Policy Unit - Ministry of Finance
Cairo, Egypt
Tel: +202 686 1200/+202 2 57 87 847/Mob: +201 010 200 67 - Fax: +202 2 773 01 39
Email: maziz@mof.gov.eg

LIBYA/LIBYE

11. Dr. Mustapha Abdallah Boussifi
Director General, General Department for Economic and Social Planning
General National Committee for Economic and Social Planning
People's General Secretariat for Planning
Tripoli, Libya
Tel: +218 21 33 33 469 /+218 21 33 30 807 – Fax : +218 21 444 79 69
E-mail: ELBousefi@yahoo.com

12. M. Farag Mohamed Baba
Director General, Department of Administrative and Financial Affairs
General National Committee for Economic and Social Planning
People's General Secretariat for Planning
Tripoli, Libya
Tel: +218 21 33 33 469 /+218 21 33 30 807 -Fax: +218 21 444 79 69

13. Mr. Ali Ouhida Abdsalam
Head of Investment Section
People's General Committee for Economy and Trade
Tripoli, Libya
Tel: +218 91 321 63 96 /+218 21 480 70 38/+218 21 483 14 37- Fax: +218 21480 87 05
Email: AMOHEDA@yahoo.com

14. Mr. Mustapha Muftah Khalifa
Expert
People's General Committee
Tripoli, Libya
Tel: + 218 92 677 77 49 -Fax: +218 21 36 70 122

15. Mr. Sinoussi Mohamed Basheer
Department of International Organizations
People's General Secretariat for Foreign Liaison & International Cooperation
Tripoli (Libya)
Tel: +218 21 34 00 61/218 92 514 29 23 – Fax : +218 21 340 301
E-mail : sonosi6969@yahoo.com

16. Dr. Omar Ahmed Annakou
Assistant Director, National SMEs Program
Libyan Incubator for Technology and Innovation
Tripoli, Libya
Tel. + 218 92 516 48 66 – Tel/Fax :+218 21 483 22 93
Email : o.annakou@yahoo.com, omar@eliteproject.net

17. Nouri Khalifa Abou Chaala
Great Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya Brotherhood Bureau
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 63 18 71 /72/73 - Fax : +212 37 63 18 77

MAROC/MOROCCO

18. Son Excellence
Monsieur Ahmed Lahlimi Alami
Haut Commissaire au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 57 69 04 - Fax : +212 37 57 69 02

19. M. Mourad Guerrouani
Directeur de la planification, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +21237761553 – Fax : +21237764576
Email: guerrouani@yahoo.fr, guerrouani@dp.hcp.ma

20. M. Hammad Kassal
Vice-Président, CGEM
Casablanca (Maroc)
Tél : +212 61 20 43 30 – 212 22 99 70 00 – Fax : + 212 22 99 70 62
Email: rayane@menara.ma, kassal@cgem.ma

21. Mme Fatima Barnoussi
Chargée d'études économiques, Direction des études et prévision financière
Ministère de l'économie et des finances
Rabat (Maroc)
Tél : +212 67 31 18 61 – E-mail : barnoussi@depf.finances.gov.ma

22. M. Houcine Belhachmi
Chef de la division des secteurs sociaux, Direction de la planification
Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)

23. Mme Mounia Hda
Chef de service de la planification industrielle
Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 66 96 48 – Fax : + 212 37 66 96 25
E-mail : hda@mcinet.gov.ma
24. M. Tarik Iziraren
Chef de service de la coopération régionale du système des Nations Unies
Direction de la coopération multilatérale
Ministère des affaires étrangères et de la coopération
Rabat (Maroc)
Tél : + 212 37 66 00 58 – Fax : 212 37 76 55 08
E-mail : iziraren@hotmail.com
25. Mme Saida Kaouki
Chef de la division des secteurs productifs et de la compétitivité
Direction de la planification, Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 02 91 – Fax : +212 37 76 45 76 - E-mail : kaouki@dp.hcp.ma
26. Mme Souad Mellouk
Inspecteur divisionnaire et
Cadre de service des relations avec les institutions internationales
Direction du trésor et des finances extérieurs
Ministère de l'économie et des finances
Rabat (Maroc)
Tél: +212 37 67 73 69/+212 60 72 40 31 – E-mail : s.mellouk@dtfe.finances.gov.ma
27. M. Said Moufti
Chef du service de la conjoncture internationale
Direction des études et des prévisions financières
Ministère de l'économie et des finances
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 74 64 / GSM : +212 64 07 97 86 – Fax : +212 37 67 74 54
E-mail : moufti@depf.finances.gov.ma
28. Mme Loubna M'Hamdi Alaoui
Chef de service des relations avec les institutions internationales
Direction du trésor et des finances extérieurs
Ministère de l'économie et des finances
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 73 69 - +212 73 99 53 99
E-mail : l.alaoui@dtfe.finances.gov.ma
29. M. Mouaacha Mhamed
Chef de division du budget économique,
Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 68 59 48 50 – Fax : +212 37 57 69 44
E-mail : mmhamed.mouaacha@gmail.com

30. M. Taoufiq Moucharraf
Chef de la division de la planification industrielle
Direction des études et de la planification industrielle
Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 66 96 47/+212 37 66 96 48/+212 37 66 96 58 – Fax : +212 37 66 96 58
E-mail : TaoufiqM@mcinet.gov.ma

31. M. Abdelaziz Nihou
Chef de la division des projections et de la prospective
Direction de la prévision et de la prospective
Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 60 09 40 56 / +212 37 57 69 46 – Fax : +212 37 57 69 44
E-mail : nihoua@gmail.com

32. Mme Tnani Naïma
Ingénieur d'état
Ministère du commerce extérieur
Rabat (Maroc)
Tél : +212 63 21 88 58 – E-mail : tnani@mce.gov.ma

33. Mme Fatima Outmoulait
Chef de service
Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 10 76 - Email : foutmoulait@yahoo.fr

34. Mme Hasna Elalaoui
Chargée du service de service de l'industrie et de l'artisanat
Direction de la Planification
Haut Commissariat au Plan
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 10 76 - Email : hasna_elalaoui@hotmail.com

35. M. Abdelkader Amrani Mansouri
Ingénieur d'Etat, Chef de la division des études des interventions commerciales
Ministère de l'industrie du commerce et de la mise à niveau de l'économie
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 75 31 34 / +212 65 87 76 18 –Fax : +212 37 75 32 71
E-mail : amrania@mcinet.gov.ma

36. M. Hicham Zoubayri
Directeur général
Zoubairi Distribution
Casablanca (Maroc)
Tel: +212 22 94 14 96 /+212 61 18 13 69 - Fax: +212 22 94 14 99
Email : zoubairi.dis@wanadoo.net.ma

37. M. Azzeddine Bennani
Président fondateur - Groupe ESIG
Casablanca (Maroc)
Tél : +212 22 86 55 91 / +212 63 61 38 73 - Fax : +212 22 86 36 32 / +212 22 79 84 67
Email : abennani@sympatico.ca

38. M. Mohamed Joumani
Directeur général, PDCA Consulting
Casablanca (Maroc)
Tél : +212 20 30 09 76 - Mob : +212 60 06 30 30 – Fax : +212 22 26 83 25
Email: mjoumani@yahoo.com – pdac.consulting@yahoo.fr

39. M. Said Mouline
Conseiller du Directeur général de l'Office chérifien des phosphates
Président du centre marocain de production propre
Président de la commission environnement de la CGEM
Casablanca (Maroc)
Tél. +212 22 99 81 17 – Fax : +212 22 23 06 24

40. M. Abderrahim Aquesbi
Chef du pôle information communication et coopération
Agence nationale pour la promotion de la PME (ANPME)
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 70 70 52/37 20 74 44/37 70 84 60 - Fax : +212 37 70 76 95
Email : aquesbi.abderrahim@anpme.ma

41. M. Zakaria Fahim
Membre fondateur de CJD international
Association experts France Maghreb
Casablanca (Maroc)
Tel. : +212 22 22 47 95 / +212 22 54 87 54/ Mobile : +212 6113 42 37
Fax : +212 22 20 47 94 / +212 22 31 37 01
Email : Zakaria Fahim zfahim@bdoasmoun.com-zfahim@inovteam.com

MAURITANIE/MAURITANIA

42. M. Ahmed Mahmoud Ould Isselmou
Cadre chargé des aspects relatifs au code d'investissement et guichet unique
Délégation générale à la promotion de l'investissement privé
B.P. 238
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : +222 245 45 56 / +222 645 45 56 – Fax : +222 524 43 56
E-mail : ahmedmahiss@yahoo.fr

43. M. El Kory Ould Addad
Secrétaire général
Confédération nationale du patronat de Mauritanie
Nouakchott (Mauritanie)
Tél : +222 521 5300 / 222 529 03 10- Mobile : +222 630 2941
Fax : +222 525 91 08 / +222 524 11 41
Email: sectmauri@yahoo.fr – fmf@mauritel.mr

44. M. Houssein Sidi Abdallah
Conseiller des affaires étrangères
Ambassade de la République islamique de Mauritanie
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 66 78 / +212 37 65 87 36 – Mobile : +212 67 36 03 15
E-mail : hdehl@yahoo.fr

SOUDAN/SUDAN

45. Mr. Mohamed Eisa Ahmed
Financial Inspector
Ministry of Finance and National Economy
Khartoum, Sudan
Tel: + 249 183 77 20 25 / Mob. +249 91 24 31 581 – Fax : +249 183 79 89 07
E-mail : moh_eisa66@yahoo.com

46. Mr. El Hafiz Eisa Abdalla
Counsellor, Deputy Head of Mission
Embassy of the Republic of the Sudan
Rabat, Morocco
Tél : +212 37 75 28 63 / 64 – Fax : +212 37 75 28 65
E-mail : haf68@yahoo.com – haf68@hotmail.com

TUNISIE/TUNISIA

47. M. Fethi Ben Maaouia
Conseiller économique
Ambassade de Tunisie
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 73 06 36 – Fax : +212 37 73 06 37

48. M. Mohamed Chokri Ayachi
Directeur général
Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)
Tunis (Tunisie)
Tél : +216 71 771 300 - Tél : +216 23 361 100/=216 71 773 844
Fax : +216 71 808 453 / +216 71 770 007
Email : pdg.apia@email.ati.tn

49. M. Sadok Bejja
Directeur
Direction générale de la promotion des PME
Bureau de la coopération et des relations extérieures
Ministère de l'industrie, de l'énergie et des PME
Tunis (Tunisie)
Tél : Mobile : +216 97 619 851 / +216 71 78 50 27-Fax : +216 71 78 27 42
Email : sadok.bejja@industrie.gov.tn

50. M. Riadh Attia
Directeur
Représentation commerciale tunisienne
Casablanca (Maroc)
Tél : +212 22 221 990 / 274 967 - Fax : +212 22 274 963
E-mail: econo@iam.net.ma – rattia@menara.ma

51. Mme Shéhérazade Berrehouma
Directeur de la coopération multilatérale
UTICA
Tunis (Tunisie)
Tél : +216 71 8910 72 – Fax : +216 71 78 32 63
Email : s.belaiiba@utica.org.tn

CORPS DIPLOMATIQUE/DIPLOMATIC CORPS

52. M. Takis Kakayannis
Attaché économique et commercial
Ambassade du Royaume de Belgique
20000 Casablanca (Maroc)
Tél : +212 22 26 80 27 – GSM : +212 61 21 05 46 - Fax : +212 22 22 98 12
E-mail : awex@menara.ma

53. Melle Najwa Benmadani
Attachée d'affaires commerciales
Ambassade du Brésil
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 71 46 63 / 13 – Fax : +212 37 71 48 08
E-mail: ambassadedubresil@menara.ma

54. Son Excellence
Monsieur Ibrahim Traoré
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ambassade du Burkina Faso
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 55 12 / 18 – Fax : +212 37 67 55 17

55. Son Excellence
Monsieur Mahamat Paba Salé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire / Doyen du corps diplomatique
Ambassade de la République du Cameroun
Rabat (Maroc)
Tél : 037 75 41 94 / 037 75 88 18 - Fax : 037 75 18 36

56. Mme Asmae Amrouche
Déléguée commerciale
Ambassade du Canada
Rabat (Maroc)
Tél: +212 37 68 74 37/00 - Fax: +212 37 68 74 15/16
E-mail : asmae.amrouche@international.gc.ca

57. Son Excellence
Monsieur Sem Atchimon Aké Charles
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 57 70 / +212 37 65 57 93 – Fax : +212 37 65 56 37

58. Mme Yapi Cristine
Conseiller/Economie –Commerce
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 57 70 / +212 37 65 57 93 – Fax : +212 37 65 56 37
E-mail : hchristyb@hotmail.fr

59. M. Manuel Rioja Feutrie
Département de la promotion commerciale et des investissements
Ambassade d'Espagne
Rabat (Maroc)
Tél: +212 37 76 07 41/ 37 76 17 07 - Fax: +212 37 76 81 82
E-mail : rabat@mcx.es

60. Mlle Elena Martin Bravo
Département de la promotion commerciale et des investissements
Ambassade d'Espagne
Rabat (Maroc)
Tél: +212 37 76 07 41/ 37 76 17 07 - Fax: +212 37 76 81 82
E-mail : rabat@mcx.es

61. Son Excellence
Monsieur Antti Rytövuori
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de Finlande
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 87 75 / 88 - Fax : +212 37 65 89 04

62. His Excellency
Mr. Ousman Badjie
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Embassy of the Republic of Gambia
Rabat, Morocco
Tél: +212 37 63 80 45 – Fax: +212 37 75 29 08

63. Mme Caridad Mokuy Ondo
Ambassade de Guinée Equatoriale
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 68 03 37

64. Mlle Barbara Civitelli
Collaboratrice commerciale, Ambassade d'Italie
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 21 97 60 / 61 - Fax : +212 37 70 68 82
E-mail : barbara.civitelli@libero.it

65. Son Excellence
Madame Haruko Hirose
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ambassade du Japon
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 63 17 82/83/84 -Fax : +212 37 75 00 78

66. Mr. Salah Al-Haddad
First Secretary
Rabat (Morocco)
Tel: +212 37 63 11 11 – Fax: +212 37 75 35 91
E-mail: [salalahhaddad@hotmail.com](mailto:salahalhaddad@hotmail.com)

67. Son Excellence
Monsieur Pierre-Marie Guisolphé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Doyen des Ambassadeurs Européens
Ordre Souverain et Militaire de Malte
Rabat (Maroc)
Tél/fax : +212 37 75 08 97

68. Mme Nadia Mayor Massé
Conseiller, Ambassade de Suisse
Square de Berkane
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 26 80 30/31 - Fax : +212 37 26 80 40
E-mail : nadia.mayor-masse@EDA.ADMIN.CH

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES/ INTERNATIONAL AND REGIONAL ORGANIZATIONS

ACARTSOD

69. Dr. Ali El Hawat
Research Associate, African Centre for Applied Research and Social Development
(ACARTSOD)
Tripoli, Libya
Tel: +218 21 48 35 103/+218 21 48 35 120/+218 21 477 26 66 – Mobile : +218 91 322 36 91
Fax : +218 21 483 50 66 - E-mail : elhawatali@yahoo.com

BAD

70. M. Wadii Rais
Analyste financier, Banque africaine de développement
Bureau national du Maroc
Rabat (Maroc)
Tél: + 212 37 56 59 37 / 037 71 38 26 / 27 -Fax :+212 37 56 59 35
E-mail : w.rais@afdb.org

BEI

71. M. René Perez
Représentant, Banque Européenne d'investissement
Bureau de Rabat
Rabat (Maroc)
Tél :+212 37 56 54 60 - Fax : 212 37 56 53 93
E-mail : r.perez@bei.org - www.bei.org

BIT

72. Mme Naïma Senhadji
Administratrice des programmes Maroc
Bureau international du travail
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 86 33 / 37 76 32 04 / Mobile : + 212 63 61 33 72 – Fax : +212 37 76 83 77
E-mail : nsenhadji@hotmail.com

73. M. Tariq El Malti
Assistant, Bureau international du travail
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 86 33 / 37 76 32 04 / Mobile : +212 61 30 36 66 – Fax : +212 37 76 83 77
E-mail : tariq.el.malti@gmail.com

CAFRAD

74. M. Sylvestre Zue Ndoutoumou
Expert, Centre africain de formation et de recherche administratives
pour le développement (CAFRAD)
Tanger (Maroc)
Tél : +212 39 32 27 07 / Mobile : +212 75 20 72 18 – Fax : +212 39 32 57 85
E-mail : cafrad@cafrad.org

CIDC

75. M. Houcine Rahmouni
Directeur général adjoint, Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC)
Casablanca (Maroc)
Tél: +212 22 31 07 10 / Mobile : +212 63 16 21 82 - Fax : +212 22 31 01 10
E-mail : rhoucine@hotmail.com

CREDIF

76. Madame Sonia Zekri Amira
Chargée de mission
Centre de recherche, études, documentation et information sur les femmes (CREDIF)
Tunis (Tunisie)
Tél : +216 98 26 10 16 – Fax : +216 71 88 74 36
E-mail : soniazekri@yahoo.fr

DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

77. Mme Caroline Sorgues
Chargée de programmes
Délégation de la commission européenne
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 57 98 00 - Fax : +212 37 57 98 10
E-mail : caroline.sorgues-markria@ec.europa.eu

FAO

78. M. Habib Halila
Représentant de la FAO
Rabat (Maroc)
Tél : 212 37 65 43 08 / 38 - Fax : 212 37 65 45 52
E-mail : fao-ma@fao.org - Habib.halila@fao.org

79. M. Abdelaziz El Maghraoui
Programme Assistant, FAO
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 43 08 – Fax : +212 37 65 45 52
E-mail : abdelaziz.elmaghraoui@fao.org

SFI

80. Mme. Joumana Cobein
Country Officer, Société financière internationale (SFI)
7, Rue Larbi Ben Abdellah Rabat
Souissi, Morocco
Tel: + 212 37 65 24 79 - Fax: + 212 37 65 28 93
Email : jcobein@ifc.org

ICD

81. Mr. Abderrazak Louati
Director, Investment Operations Department
Islamic Corporation for the Development of the Private Sector
Jeddah 21514, Saudi Arabia Kingdom
Tel: +966 2 646 7958 – Fax: +966 2 644 4427
E-mail: abderlouati@isdb.org

IOM - ITALIE

82. M. Ugo Melchionda
Directeur de programme
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Rome (Italie)
Email: umelchionda@iom.int

IOM - MAROC

83. M. Stéphane Rostiaux
Chef de mission
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 65 28 81 – Fax : +212 37758540
Email : srostiaux@iom.int

ISESCO

84. Dr. Ali Rahal
Expert à la Direction des relations extérieures et coopération
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
Rabat (Maroc)
Tél: +212 37 56 60 52 / 53 - Fax : +212 37 56 60 12/13

USAID - NBO

85. M. Michael Blakely
Director of Enterprise Assistance, New Business Opportunities Program
Casablanca (Maroc)
Tél: +212 22 43 49 50 – Mobile: +212 61 43 85 15 - Fax: +212 22) 43 49 59
Email: mblakeley@nbo-program.com

LEAGUE OF ARAB STATES

86. Dr. Thamer Mahmoud Zaidan Al Any
Director of Studies and Strategic Economic Relations
Cairo, Egypt
Tel: + 202 575 05 11 – Mobile: + 20 12 17 61 119 - Fax: + 202 25 74 30 23
E-mail: thameralany@hotmail.com

87. M. Bahgat Abou Nasr
Chief, Division of Economic Studies
Cairo, Egypt
Tel: + 202 25 57 505 11 – Mobile: + 20 12 331 11 52 - Fax: + 202 2574 30 23
Email : mba-bahgat@yahoo.com

NOUR ISLAMIC BANK

88. M. Ali Naim
Nour Islamic Bank
UAE

OADA

89. M. Ahmed Abouyoub
Directeur régional, Organisation arabe pour le développement agricole
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 76 74 76 - Fax : +212 37 76 04 06 - E-mail : aodart@mtds.com

OADIM

90. Dr. Mohamed Haouri
Director of Energy and Environment
Arab Industrial Development and Mining Organization
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 26 00 /37 77 13 36 - Fax : +212 37 77 21 88 - E-mail : aidmo@arifnet.org

91. Dr. Sana Zaouali
Economic Expert
Arab Industrial Development and Mining Organization
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 26 00 /37 77 13 36 – Mobile : +212 76 88 63 90 - Fax : +212 37 77 21 88
E-mail : [sanazaouuali@yahoo.fr](mailto:sanzaouuali@yahoo.fr)

92. M. Abdelhamid Thamri
Expert, Organisation arabe de développement industriel et des mines
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 26 00 /37 77 13 36 - Fax : +212 37 77 21 88 – Email : a.thamri@yahoo.fr

93. M. Abderrahim Naïm
Chargé des organisations et la coopération internationale
Organisation arabe de développement industriel et des mines
B.P 8019 - Nations Unies 10102
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 26 00 /37 77 13 36 - Fax : +212 37 77 21 88
E-mail : aidmo@arifonet.org.ma

OMS

94. M. Chahir Ahmed
Coordonnateur de Programmes
Organisation mondiale de santé
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 63 22 59 - Fax : +212 37 63 22 09 – E-mail : achahir@who.ma

ONUDI – MAROC

95. M. Jean Luc Bernard
Représentant de l'ONUDI au Maroc
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 58 68 6 Fax : +212 37 77 62 11 –E-mail : office.morocco@unido.org

ONUDI – BAHRAIN

96. Mr. Afif Barhoumi
Investment Promotion Expert, UNIDO ITPO
Manama, Kingdom of Bahrain
Tel: (973) 17 536 881 - Fax: (973) 17 536 883
Email: unidobah@batelco.com.bh – ipsbah@batelco.com.bh

PNUD

97. Mme. Yvonne Helle
Représentant résident adjoint
Programme des Nations Unies pour le développement
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 70 35 55 / LD : +212 37 70 65 27 – GSM : +212 61 09 73 90
E-mail : yvonne.helle@undp.org

UMA

98. Monsieur Habib Ben Yahia
Secrétaire général, UMA
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 12 74 /78 - 37 67 12 80/85 – Fax : +212 37 67 12 53
E-mail : sg.uma@maghrebarabe.org – boujamel@yahoo.com

99. Mme. Saida Mendili
Directrice chargée des affaires économiques
Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 12 74 / 37 67 12 80 – Fax : +212 37 67 12 53

100. M. Jamel Boujdaria
Chef de division chargé des affaires économiques
Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 67 12 74 / 37 67 12 80 – Fax : +212 37 67 12 53
Email : sg.uma@maghrebarabe.org – boujamel@yahoo.com

USAID - NBO

101. M. Michael Blakely
Director of Enterprise Assistance
New Business Opportunities Program
Casablanca (Maroc)
Tél: +212 22 43 49 50 – Mobile: +212 61 43 85 15
Fax: +212 22) 43 49 59 - Email: mblakeley@nbo-program.com

ONGs

ADFM

102. Mme Saida Drissi
Présidente, Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM)
Rabat(Maroc)
Tél : +212 37 73 71 65 – Fax : +212 37 26 08 13
E-mail : association.adfm@menara.ma

TERI - BCSD

103. Ms Annapurna Vancheswaran
Director, Sustainable Development Outreach Division - TERI
New Delhi, India
Tel. +91 11 24 68 21 00 / 41 50 49 00 - Fax +91 11 24 68 21 44 / 24 68 21 45
Email: avanche@teri.res.in

UNIVERSITES

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE TUNIS

104. Monsieur Messaoud Boudhiaf
Doyen, Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis
Tunis (Tunisie)
Tél : +213 71 874 121 / +216 98 208 693 – Fax : +216 71 872 222
E-mail : mesboudhiaf@yahoo.com – messaoud.boudhiaf@fsegt.rnu.tn

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIALES

105. Pr. Mohammed Akaaboune
Enseignant-chercheur, Responsable de la licence professionnelle
Rabat (Maroc)
Tél : +212 72 06 65 47 – E-mail : akaabounemohammed@yahoo.fr

UNIVERSITE HASSAN II - AIN CHOK

106. Dr Mohammed Barkaoui
Président, Université Hassan II - Ain Chok
Casablanca (Maroc)
Tél : +212 22 43 30 30/31 - Fax : +212 22 27 61 50 - GSM: +212 (0)19 29 12 91
E-mail : m.barkaoui@uh2c.ma - presidence@uh2c.ma

107. M. Khalid Naciri Jaafar
Vice-président, Université Hassan II - Ain Chok
Casablanca (Maroc)
Tel. +212 22 43 30 77 - Fax : +212 22 27 61 50 - Email : naciri@uh2C.ac.ma

INSTITUT DES ETUDES AFRICAINES

108. M. Yahia Abou El Farah
Directeur, Institut des études africaines
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 77 12 72 / 74 / +212 61 72 227 – Fax . +212 37 77 84 25
E-mail : iae@iae.ac.ma / afric.institut@iae.ac.ma / abouelfarah@yahoo.fr

109. M. Mustapha Machrafi
Professeur d'économie et développement local
Institut des études africaines
Tél : +212 37 77 12 72 / 74 – Fax . +212 37 77 84 25
Rabat (Maroc)

110. Mme Khadija Boutkhili
Professeur des relations internationales
Institut des études africaines
Tél : +212 37 77 12 72 / 74 – Fax . +212 37 77 84 25
Rabat (Maroc)

UNIVERSITE MOHAMED V SOUISSI

111. M. Benhachem Hachem
Etudiant
Université Mohamed V – Souissi
Rabat (Maroc)
E-mail: mh6002@yahoo.fr

112. Melle Amina Elouazzani
Etudiante, Faculté de droit Mohamed V - Agdal
Rabat (Maroc)
Tél : +212 72 49 51 93 -E-mail : amina-elouazzani@hotmail.com

CONSULTANTS

113. M. Chams-Eddine Aklil
9, rue des écoles BEB
Alger (Algérie)
Tél : +213 55 345 22 41 / +213 21 864 301 –Fax : 213 21 86 43 01
E-mail : c.aklil.ttfms@gmail.com

114. M. Hassan Sebbar
Professeur à l'INSEA
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 71 06 66 / GSM : + 212 61 13 11 19 – Fax : + 212 37 71 77 60
E-mail : hsebbar@insea.ac.ma – hsebbar@menara.ma

CHAMBRES DE COMMERCE

FEDERATION DES CHAMBRES D'ARTISANAT

115. M. Mohammed Hasna
Président des chambres d'artisanat du Maroc
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 75 67 52 / 58/ +212 61 16 69 89 – Fax : +212 37 75 67 66

116. M. Abdelmalek Moufaddal
Informaticien Principal
Fédération des chambres d'artisanat du Maroc
Rabat (Maroc)
Tél : +212 37 75 67 52 / 58 – Fax : +212 37 75 67 66 - E-mail : Feam-artisanat.iam

BOURSES/STOCK EXCHANGE

CAIRO & ALEX STOCK EXCHANGES

117. Mr. Elsayed Ahmed
Research and Markets Development Supervisor
Cairo & Alex Stock Exchanges
Cairo, Egypt
Tel: +202 239 339 84 – E-mail: AElsayed@egyptse.com

ECA/CEA SECRETARIAT ADDIS ABABA

United Nations Economic Commission for Africa (ECA)

Addis Ababa, Ethiopia
Tel: + 251 11 551 72 00 – + 251 11 551 44 16

118. Ms. Rawnda Omar Clinton
Economic Affairs
Office of Strategic Planning and Programme Management (OPM)
NEPAD and Regional Integration Division (NRID)
Tél: +251 1 11 544 3363 –Fax: +251 1 11 551 4461
E-mail: romar-clinton@uneca.org – omar-clinton@un.org

119. Mr. First-Quao Ebenezer
Réviseur anglais
Tel: +251 11 544 50 69
E-mail: EFirst-Quao@uneca.org

120. Mr. Mohamed Chaynane
Réviseur Arabe
240 E. Palisade Ave, Englewood
New Jersey – U.S.A
Tél: +201 22 03 208 - E-mail: chaynane@un.org

Bureau de la CEA pour l’Afrique du Nord

22, rue Jabal Al Ayachi – Agdal - B.P. 827 Rabat-Méchouar
Rabat (Maroc)

Tél : (212 37) 67 45 95- 67/ 67 50 12 - Fax : (212 37) 67 52 82

Email : srdc-na@uneca.org – Site web : www.uneca-na.org

- 121. Ms. Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau de la CEA pour l’Afrique du nord
- 122. M. Abdelillah Ouaqouaq, Economiste principal
- 123. M. Karim Laraki, Conseiller régional
- 124. Ms. Aissatou Gueye, Economiste
- 125. M. Oumar Sy Maleck, Economiste /Statisticien
- 126. M. Mohammed Errih, Consultant
- 127. M. Jean Paul Gondjé, Expert en TIC
- 128. M. Mokthar Cheikh, Statisticien
- 129. Ms. Yemegnushal Bekele, Chargée de l’Administration et des finances
- 130. M. Mohammed Mosseddek, Assistant de recherche
- 131. Ms. Zohra Ben Boubaker, Assistante de Directeur
- 132. Ms. Karima Bekkari, Assistante administrative
- 133. Ms. Aouatif El Arroud, Assistante des finances
- 134. Ms. Naima Sahraoui, Secrétaire
- 135. Ms. Latifa Guerma, Secrétaire
- 136. Ms. Amal El Korchi, Secrétaire
- 137. M. Lotfi Abdelfettah, Chauffeur
- 138. M. Driss Cherrabi, Service reproduction

ANNEXE IV.

10

2008 / 13

"

"

2008 / 13